

Absence de TD jusqu'à la fin du semestre ?

Par **Oxcas**, le 10/10/2021 à 21:11

Bonjour,

Voilà, pour faire simple, je suis en L1 droit et je rencontre de grosses difficultés avec mes TD.

Je sacrifie tous mes week-ends et mes jours de la semaine libre à faire les dissertations que l'on me donne et ça m'empêche de réviser les autres matières (j'ai déjà énormément de mal à m'organiser à cause de ma dépression et mes TCA). Je n'aime pas du tout la deuxième matière que j'ai choisi en TD, droit international, et, malgré une demande de changement pour droit privé il y a quelques temps, j'ai du continuer à y assister...

La semaine dernière je n'y suis pourtant pas allée, déjà parce que je n'étais pas arrivée à finir la dissertation et surtout, parce que j'étais vraiment très malade. Cette semaine encore je n'arrive pas à faire le devoir demandé.. Je trouve le sujet très difficile et je trouve que le cours ne m'aide pas beaucoup car nous n'avons pas encore étudié les notions abordées dans les exercices...

Je me demandais donc ce que je risquais si j'arrêtais tout simplement de venir en TD droit international ? (sachant que je continuerais à aller en droit constitutionnel, c'est passionnant !)

Et est ce que c'est possible de changer de TD au 2 eme semestre ?

J'ai lu qu'on avait zéro, mais je ne sais pas ce que cela implique... Est ce que ça signifie que je ne pourrais pas assister aux examens ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 16/10/2021 à 12:28

Bonjour

Si vous ne fournissez pas de justificatif pour vos absences, cela sera considéré comme des absences injustifiées et au bout de la troisième vous serez exclu des examens.

Si vous êtes en dépression, il faut consulter votre médecin généraliste pour qu'il vous fasse des certificats médicaux et/ou arrêt de travail.

Pour le changement de matière, tout dépend de ce que dit le règlement de votre fac. Dans la mienne, les étudiants de L1 ne peuvent pas choisir leurs TD, c'est imposé (intro au droit + droit constit).

Il faut vous renseigner auprès de la scolarité.

N'hésitez pas à poser des questions sur le forum si vous bloquez sur certaines notions. Nous sommes là pour vous aider

Bonne continuation.